

CONGO | CÔTE D'IVOIRE | GHANA | ARGENTINE | MOZAMBIQUE | NIGER |
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PPI 4 : Quatrième Programme
de Petites Initiatives du FFEM



© Arsène Alain Sanon, UICN

Dans la continuité des phases précédentes, la quatrième phase du Programme de Petites Initiatives (PPI) vise à renforcer la société civile africaine sur les questions environnementales dans des pays où elle est historiquement peu développée. Pour cela et dans le cadre d'appels à projets, le PPI va financer des petits projets (maximum 50 K€ de subvention sur 2 ans) sur les thématiques biodiversité et climat. Il accompagne également les porteurs de projets pour améliorer leur capacité à concevoir et gérer des projets et pour renforcer leur capacité d'influence sur les politiques environnementales nationales et régionales.

CONTEXTE

Depuis 2006, le FFEM appuie la société civile africaine avec le Programme de Petites Initiatives (PPI) qui finance des petits projets (maximum 50 K€ de subvention sur 2 ans) sur les thématiques biodiversité et climat.

L'objectif est double :

- contribuer à la protection de la biodiversité et à la lutte contre les changements climatiques par la mise en œuvre de projets concrets de terrain ;
- renforcer la société civile africaine sur les questions environnementales dans des pays où elle est historiquement peu active sur ces sujets.

Depuis le démarrage, le PPI a financé environ 150 projets dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest (+ Madagascar et Mozambique) et les évaluations des trois phases précédentes ont conclu que le programme était pertinent, efficace, efficient et totalement cohérent avec les orientations générales de l'aide publique française au développement. Dans un contexte où les Etats d'Afrique centrale et de l'Ouest ont des difficultés majeures à assumer leur mission de protection de l'environnement, les ONG locales représentent aujourd'hui dans cette région le seul groupe d'acteurs capable de travailler sur le terrain, dans la durée, à des coûts modestes et avec une forte efficacité. C'est la raison pour laquelle il est proposé de financer une quatrième phase du PPI sur la période 2013-2016.

DESCRIPTIF

Le projet PPI 4 est organisé autour de **quatre composantes** :

- **Renforcement des capacités des ONG nationales** dans sept pays prioritaires d'Afrique de l'Ouest et Centrale (Burkina-Faso, Ghana, Togo, Côte d'Ivoire / Cameroun, RDC, Congo) en aidant à la formalisation des projets, et en assurant un suivi-conseil rapproché de leur mise en œuvre. Il s'agit également de constituer un réseau d'experts nationaux compétents et d'animer des échanges entre les ONG autour du bilan de leurs actions et autour des politiques publiques, aux niveaux nationaux et régionaux.
- **Gestion du programme** : couvre le lancement des deux appels à projets, la présélection des pré-fiches succinctes de projet puis des fiches détaillées de projet, l'organisation de la sélection des meilleurs projets, la gestion financière et administrative des subventions aux bénéficiaires, la

01/10/2013

Date de début
du projet



Lomé
Localisation



Biodiversité, Changement
climatique
Secteur(s)



subvention, Programme de
petites initiatives (PPI)
Outils de financement



Montant global du projet 5 154
000 EUR
Montant du programme
dont financement FFEM
1 955 052 EUR



3 ans
Durée du financement

UICN Comité français

UICN PACO

Bénéficiaire(s)

Ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères

Ministère de la Transition écologique
et solidaire

Institution(s) membre(s) porteuse(s)
du projet

supervision et du contrôle des réalisations des projets et du programme dans son ensemble. Des missions de suivi-contrôle de terrain sur une majorité de projets en cours (incluant les projets du PPI3 qui ne sont pas encore terminés) sont réalisées.

- **Mise en œuvre des projets locaux sélectionnés par les ONG et ou les collectivités locales** sur une durée de 2 ans. Il est prévu de financer environ 35 projets, en essayant de favoriser des projets issus des 7 pays prioritaires, mais sans quota numérique prédéfini.
- **Consolidation du programme** : établir des partenariats techniques et financiers, avec les partenaires du développement qui soutiennent déjà les organisations de la société civile en Afrique. Cette composante couvre aussi les aspects communication et capitalisation. Sur ce niveau, il est prévu de mettre en place une base de données des projets et de réaliser un document diffusable de capitalisation du programme.

IMPACTS

- Le suivi-contrôle des projets est assuré le l'UICN-CF par des visites de terrain pour rencontrer les porteurs de projets, les bénéficiaires des activités et évaluer le niveau d'avancement des réalisations physiques.
- La phase précédente, l'UICN-CF prend la décision de stopper un projet si celui-ci présente des défaillances majeures. Les fonds pour les projets non engagés sont alors réaffectés à la composante 3 pour le financement d'autres petits projets.
- Le dispositif de communication privilégie les actions à forte diffusion, récurrentes et qui touche tous les publics. A ce titre, la formalisation des partenariats avec Radio France Internationale et le groupe Bayard Presse sont prioritaires. Comme sur le PPI 3, le PPI fait l'objet d'une présentation et d'une promotion lors des manifestations nationales et internationales sur la conservation de la biodiversité avec des documents de communication appropriés. En fin de phase, un document de capitalisation sur 10 années de soutien à la société civile africaine est édité et diffusé.



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) est un fonds public bilatéral créé à l'initiative du gouvernement français en 1994. Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'Agence française de développement (Afd).

Pour en savoir plus : www.ffem.fr / Twitter @FFEM_Fr

Secrétariat du FFEM Afd, 5 rue Roland Barthes 75598 Paris cedex 12 France Standard : +33 (0)1 53 44 42 42 ; ffem@afd.fr

Constance Corbier-Barthaux, chef de projet

corbier@afd.fr

Chargée de communication – Delphine Donger +33 (0)1 53 44 30 27 ; dongerd@afd.fr